

- C O M M U N E D ' O R S A Y -

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2005

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Madame Marie-Hélène Aubry, Maire, Présidente, Monsieur Alain Holler, Madame Anne Roche, Messieurs Jean Montel, Hervé Charlin, Roger Ohlmann, Guy Aumette, Madame Marie Lauriat, Adjoint - Monsieur Jean Briand, Mesdames Claudine Chicheportiche, Edith Rouchès, Messieurs Jean-Marie Sifre, Paul Tremsal, Conseillers municipaux délégués - Mesdames Simone Parvez, Odile Saint-Raymond, Rosalina Da Silva Pinto, Monsieur Jaime Manueco, Madame Jacqueline Bioulac, Monsieur Michel Thomas, Madame Annie Gutnic, Messieurs Jean-François Dormont, Jean Darvenne.

Absents excusés représentés :

- Madame Béatrice	Donger-Desvaux	pouvoir à	Monsieur Jaime	Manueco
- Madame Dominique	Denis	pouvoir à	Monsieur Hervé	Charlin
- Monsieur Jean	Monguillot	pouvoir à	Monsieur Alain	Holler
- Monsieur Charles	Zajde	pouvoir à	Madame Edith	Rouchès
- Madame Béatrice	Covas-Jaouen	pouvoir à	Madame Claudine	Chicheportiche
- Madame Jocelyne	Atinault	pouvoir à	Monsieur Roger	Ohlmann
- Monsieur Christian	Alessio	pouvoir à	Monsieur Guy	Aumette
- Monsieur David	Bourgoin	pouvoir à	Madame Anne	Roche
- Madame Marie-Françoise	Parcollet	pouvoir à	Madame Annie	Gutnic
- Madame Agnès	Foucher	pouvoir à	Monsieur Jean	Darvenne
- Monsieur Vincent	Pilato	pouvoir à	Monsieur Jean-François	Dormont

Monsieur Jean Montel est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil municipal de voter sur l'urgence pour une délibération :

- **Urbanisme – Délégation du droit de préemption au profit de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) pour l'aliénation d'un bien cadastré section BD n°335 et 336 (Lots 81, 215, 216) situé 35, Boulevard Dubreuil**

Le Conseil municipal vote sur l'urgence, à l'unanimité.



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2005

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2005 est approuvé, à l'unanimité.

DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

- **Convention** de formation avec la Maison Familiale - CFA de la Grange Colombe
- **Conventions** de formation avec l'Association des Cours Professionnels de Pharmacie, Santé, Sanitaire, Social et Environnement
- **Avenant** à la convention d'objectifs passée avec l'association «U.G.O. Prév»
- **Adoption** d'un marché relatif aux travaux de reprise d'une vingtaine de concessions au cimetière avec l'entreprise Megret et Fils
- **Adoption** d'un marché relatif à la fourniture de changes complets pour le service petite enfance de la commune d'Orsay avec la société Rivadis
- **Avenant** à la décision n°93-8 portant création d'une régie de recettes auprès du service financier
- **Adoption** d'un marché relatif à la distribution des supports de communication de la commune d'Orsay avec la société Le Colporteur
- **Contrat** de maintenance pour le progiciel Urbapro avec la société SERCL
- **Convention** établie avec la société Visiocom pour la mise à disposition d'un véhicule à titre gratuit
- **Reconduction** de la convention de médecine professionnelle établie avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France
- **Contrat** de maintenance du progiciel de gestion de l'Etat Civil avec la société Logitud
- **Adoption** d'un marché relatif à la location de préfabriqués pour l'Hôtel de Ville d'Orsay avec la société Algeco
- **Création** d'un nouveau bordereau de prix provisoires relatif au marché n°13/03, lot n°6, «menuiseries bois - parquet» dans le cadre de la restructuration de l'Hôtel de Ville d'Orsay avec l'entreprise Bonnardel
- **Création** d'un nouveau bordereau de prix provisoires relatif au marché n°21/03, lot n°5, «carrelage, pierre, faïence» dans cadre de la restructuration de l'Hôtel de Ville d'Orsay avec l'entreprise SNID
- **Création** d'un nouveau bordereau de prix provisoires relatif au marché n°20/03, lot n°4, «serrurerie, menuiseries acier» dans le cadre de la restructuration de l'Hôtel de Ville d'Orsay avec l'entreprise SA Bernard.
- **Création** d'un nouveau bordereau de prix provisoires relatif au marché n°26/03, lot n°3, «cloisons-plafonds» dans le cadre de la restructuration de l'Hôtel de Ville d'Orsay avec l'entreprise Auxiliaire du Bâtiment
- **Convention** d'assistance technique avec une diététicienne, Madame Marianne Boutin
- **Convention** avec l'association culturelle et artistique «Pestacle» pour une représentation «Le Train Tititchou» pour les enfants de la crèche familiale
- **Création** d'une régie de recettes pour le service culture
- **Convention** avec la Compagnie du Cactus pour trois représentations «Rock et Pique et Colégram» pour les enfants des écoles primaires d'Orsay
- **Convention** avec le Théâtre Coconut pour quatre représentations «Ulysse et sa bonne étoile» pour les enfants des écoles maternelles et primaires d'Orsay
- **Adoption** d'un contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la réfection de la voirie, des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, rue Elisa Desjobert, rue de l'Yvette, allée de la Bouvêche et parking 14, avenue Saint-Laurent avec la société B.A.T.T.
- **Adoption** d'un contrat de coordination de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux de création d'une salle de danse et d'un foyer d'accueil salle Jacques Tati avec la société C2S
- **Convention** de formation passée avec la Fédération des Elus Citoyens et Indépendants (F.E.C.I.)
- **Convention** de formation sur Autocad passée avec la société ARES

- **Avenant** à la convention de mise à disposition des installations sportives municipales au collège Alain Fournier
- **Adoption** d'un contrat de maîtrise d'œuvre d'infrastructure paysagère pour la requalification des espaces verts du Lac du Mail avec l'Agence Française du Paysage
- **Adoption** d'un marché relatif à la réalisation de travaux d'élagage et d'abattage avec un degré d'urgence impérieuse avec la société SE3V
- **Convention** de formation passée avec la Ligue Française pour la Santé Mentale
- **Adoption** d'un marché relatif à la fourniture et au montage d'une lame neige sur porteur Iveco avec la société Matis
- **Adoption** d'un marché relatif à la réalisation d'un bâtiment en préfabriqué à usage d'abri permanent pour les scouts avec la société M.T.C.
- **Adoption** d'un marché relatif à la fourniture de panneaux de signalisation routière, de plaques de rues et de divers accessoires avec la société Aubrac Signal
- **Prorogation** d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'instruction des demandes d'occupation du sol (permis de construire, permis de démolir, déclaration de travaux, autorisation de lotir) avec le Bureau d'Urbaniste Espace Ville, Monsieur Philippe Albaredo
- **Adoption** d'un marché relatif à la démolition de deux hangars situés sur le parking Floch rue de Paris à Orsay avec la société Démolition William Perreault
- **Adoption** d'un contrat de coordination de sécurité et de protection de la santé relatif aux travaux d'infrastructure à la gare du Guichet dans le cadre du plan de déplacement urbain avec la société B.A.T.T.
- **Adoption** d'un marché relatif aux travaux d'entretien des plateaux et rideaux 6 faces avec la société S.A.M.U.



2005-128 - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER UNE CONVENTION RELATIVE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE SITUEE A LA MAIRIE ANNEXE DE MONDETOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'agence postale communale située à la mairie annexe de Mondétour.

2005-129 - RAPPORT D'ACTIVITES 2004 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY (CAPS)

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activités présenté par la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, pour l'année 2004.

2005-130 - RAPPORT ANNUEL 2004 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-France (SIGEIF)

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel présenté par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France, pour l'année 2004.

2005-131 - RAPPORT ANNUEL 2004 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE L'YVETTE (SIAHVVY)

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel présenté par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la vallée de l'Yvette, pour l'année 2004.

2005-132 - RAPPORT ANNUEL 2004 - SOCIETE LYONNAISE DES EAUX

Le Conseil municipal prend acte du compte-rendu de gestion présenté par la Société Lyonnaise des Eaux, relatif à la délégation du service public pour la distribution et la fourniture d'eau potable, pour l'année 2004.

2005-133 - RAPPORT ANNUEL 2004 - STATIONNEMENTS COUVERTS (PARC DUBREUIL ET ILOT DES COURS) - SOCIETE VINCI PARK

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel présenté par la société Vinci Park Gestion relatif à la gestion des parkings souterrains Dubreuil et Ilot des Cours à Orsay, pour l'année 2004.

2005-134 - FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2005 - ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2 du budget primitif 2005 telle qu'elle figure ci-dessous.

SECTION D'EXPLOITATION

RECETTES	BUDGET 2005 + DM1	DM 2	TOTAL BUDGET
70 produits de gestion courante	60 000,00 €		60 000,00 €
7061 redevance assainissement	920 000,00 €		920 000,00 €
66 charges financières	32 000,00 €		32 000,00 €
Sous Total	1 012 000,00 €		1 012 000,00 €
002 résultat de fonctionnement reporté	66 167,77 €		66 167,77 €
Total section	1 078 167,77 €	0,00	1 078 167,77 €

DEPENSES	BUDGET 2005 + DM1	TOTAL BUDGET	TOTAL BUDGET
011 charges à caractère général	376 100,00 €		376 100,00 €
65 autres charges de gestion courante	10 000,00 €		10 000,00 €
66 charges financières	119 000,00 €		119 000,00 €
67 charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
68 Dotations aux amortissements	225 607,40 €		225 607,40 €
Sous Total	735 707,40 €		735 707,40 €
023 virement sur section investissement	342 460,37 €		342 460,37 €
Total section	1 078 167,77 €	0,00	1 078 167,77 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	BUDGET 2005 + DM1	DM 2	TOTAL BUDGET
10 dotations, FCTVA, TLE	143 572,00 €		143 572,00 €
13 subventions	894 122,00 €		894 122,00 €
28 dotations aux amortisst.	225 607,40 €		225 607,40 €
16 emprunts et dettes assimilées	2 030 261,03 €	250 000,00 €	2 280 261,03 €
1641 remboursement anticipé	1 000 000,00 €	250 000,00 €	1 250 000,00 €
021 virement de la section fonctionnement	342 460,37 €		342 460,37 €
Sous Total	3 636 022,80 €		5 136 022,80 €
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	407 133,82 €		407 133,82 €
Total section	4 043 156,62 €	250 000,00 €	4 293 156,62 €

DEPENSES	BUDGET 2005 + DM1	DM 2	TOTAL BUDGET
23 immobilisations en cours	2 530 738,42 €		2 530 738,42 €
20 immobilisations incorporelles	10 000,00 €		10 000,00 €
16 emprunts et dettes assimilées	1 223 000,00 €	250 000,00 €	1 473 000,00 €
1641 remboursement anticipé	1 000 000,00 €	250 000,00 €	1 250 000,00 €
Sous Total	4 763 738,42 €		5 263 738,42 €
001 Résultat d'investissement reporté	279 418,20 €		279 418,20 €
Total section	4 043 156,62 €	250 000,00 €	4 293 156,62 €

2005-135 - SERVICES TECHNIQUES - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ N°08/2005 - LOT N°8 «PEINTURE, REVETEMENT DE SOL SOUPLE» AFFERENT A L'OPERATION D'EXTENSION ET DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°2 au marché n°08/2005 relatif à l'augmentation de la masse des travaux de peinture et revêtement de sol souple pour un montant s'élevant à 5 252,31 € HT (soit 6 281,76 € TTC) avec l'entreprise Dureau, dans le cadre de l'opération d'extension et de restructuration de l'école maternelle du Centre et autorise Madame le Maire à signer cet avenant.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'année 2005, à la section d'investissement.

2005-136 - SERVICES TECHNIQUES - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES ACTES D'ENGAGEMENT ET TOUS LES ACTES AFFERENTS AUX MARCHES DE TRAVAUX CONCERNANT L'OPERATION DE CREATION D'UNE SALLE DE DANSE ET D'UN FOYER D'ACCUEIL DU PUBLIC DANS LA SALLE DE SPECTACLES JACQUES TATI

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acte d'engagement relatif à chaque lot et autorise Madame le Maire à signer les onze actes d'engagement et tous actes afférents aux marchés de travaux concernant la création d'une salle de danse et d'un foyer d'accueil du public dans la salle de spectacles Jacques Tati (Lots n°01 à 11), pour un montant total de 1 362 832,51 € TTC :

- lot n°01 « V.R.D. » avec la société JEAN LEFEBVRE, domiciliée BP 82 - 91351 GRIGNY Cedex, pour un montant global et forfaitaire de 114 995,40 € TTC ;
- lot n°02 « Terrassement- démolition- gros œuvre » avec la société ERTPI, domiciliée 14, rue Maryse Bastié - 91430 IGNY, pour un montant global et forfaitaire de 379 830,88 € TTC ;

- lot n°03 « Charpente métallique - couverture » avec la société SCHNEIDER, domiciliée 3, rue Pasteur - 91170 VIRY CHATILLON, pour un montant global et forfaitaire de 176 000,00 € TTC ;
- lot n°04 « Serrurerie » avec la société BERNARD, domiciliée 9, Impasse Boirac - 21000 DIJON, pour un montant global et forfaitaire de 136 877,46 € TTC ;
- lot n°05 «Plomberie - chauffage - ventilation » avec la société SCHNEIDER, domiciliée 3, rue Pasteur - 91170 VIRY-CHATILLON, pour un montant global et forfaitaire de 167 000,00 € TTC ;
- lot n°06 «Electricité courants forts et courants faibles» avec la société FORCLUM, domiciliée 14/16, rue Gustave Eiffel - 91110 CORBEIL-ESSONNES, pour un montant global et forfaitaire de 113 270,18 € TTC ;
- lot n°07 « Carrelage - faïence » avec la société ERTPI, domiciliée 14, rue Maryse Bastié - 91430 IGNY, pour un montant global et forfaitaire de 39 788,17 € TTC ;
- lot n°08 «Peinture et revêtement de sol souple» avec la société DUREAU, domiciliée 85, route nationale 7 - 91170 VIRY-CHATILLON, pour un montant global et forfaitaire de 52 177,64 € TTC ;
- lot n°09 «Menuiserie bois» avec la société GILET, domiciliée 19, rue Marceau - 91550 PARAY- VIEILLE-POSTE, pour un montant global et forfaitaire de 112 060,87 € TTC ;
- lot n°10 «Cloisons-doublages - faux plafonds» avec la société AUXILIAIRE DU BATIMENT, domiciliée 1, avenue Marx Dormoy - 93140 BONDY, pour un montant global et forfaitaire de 45 579,56 € TTC ;
- lot n°11 «Désamiantage» avec la société D.I ENVIRONNEMENT, domiciliée BP 266 - 26206 MONTELMAR, pour un montant global et forfaitaire de 25 252,35 € TTC ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2005 et prévus au budget 2006 de la Commune, en section d'investissement.

2005-137 - SERVICES TECHNIQUES - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER L'ACTE D'ENGAGEMENT ET TOUS LES ACTES AFFERENTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE DU GUICHET DANS LE CADRE DU «PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS»

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement et tous les actes afférents au marché de travaux de réaménagement des abords de la gare du Guichet dans le cadre du «Plan de Déplacements Urbains», avec l'entreprise SCREG ILE-DE-FRANCE NORMANDIE, domiciliée 121, rue Paul Fort - 91310 MONTLHERY, pour un montant de 2 736 675,69 € TTC.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal et au budget annexe assainissement, en section d'investissement.

2005-138 - SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE L'ENSEMBLE DES RESEAUX AERIENS IMPASSE DES PLANCHES - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIERE AVEC LE SIGEIF

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à signer avec le Sigeif la convention administrative, technique et financière concernant les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public se trouvant Impasse des Planches.
- S'engage à inscrire la partie des dépenses incombant à la Commune, soit 95 809,03 € TTC, répartie comme suit :

. réseau électrique de distribution publique	12 217,83 €
. réseau de communications électroniques	25 474,99 €
. réseau d'éclairage public	<u>58 116,21 €</u>
	95 809,03 €

2005-139 - SERVICES TECHNIQUES - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET A L'ADEME POUR L'ASSISTANCE AU SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENTS ECOLE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à demander le concours de la Région Ile-de-France, d'une part, et de l'ADEME, d'autre part, pour financer une étude pour la mise en place d'une expérimentation d'autobus pédestre, dite Pedibus® dans le cadre du Plan de déplacements école, et dont le coût prévisionnel est estimé à 6 100 € HT.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette démarche.

2005-140 - URBANISME - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE PERMIS DE DEMOLIR DE DEUX BATIMENTS SIS 4, RUE DU GUICHET A ORSAY

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de permis de démolir concernant les bâtiments sis 4, rue du Guichet à Orsay afin d'y construire un parking de 44 places à proximité de la gare du Guichet, dans le cadre d'un contrat de pôle.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les demandes d'autorisations administratives relatives à cette opération.

2005-141 - URBANISME - AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SIGNER LE PERMIS DE DEMOLIR ET LE PERMIS DE CONSTRUIRE AU 87, RUE DE PARIS A ORSAY

Le Conseil municipal, par 26 voix pour, 7 voix contre (Mme Parcollet, M. Thomas, Mme Foucher, M. Pilato, Mme Gutnic, MM. Dormont, Darvenne) :

- Autorise Madame le Maire à déposer une demande de permis de démolir et une demande de permis de construire pour la parcelle cadastrée section AL n°200 située 87, rue de Paris à Orsay.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les demandes d'autorisations administratives relatives à cette opération.

2005-142 - URBANISME - DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PLATEAU DE SACLAY (CAPS) POUR L'ALIENATION D'UN BIEN CADASTRE SECTION BD N°335 ET 336 (LOTS 81, 215, 216) SITUE 8, RUE DE CHARTRES ET 35, BOULEVARD DUBREUIL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à transférer le droit de préemption à la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay dans le cadre de l'aliénation d'une partie de l'immeuble (lots 81, 215, 216) cadastrée section BD n°335 et 336, situé 8, rue de Chartres et 35, boulevard Dubreuil afin d'y installer une maison médicale de garde.

La séance est levée à 22 heures 30.

Orsay, le

Le Maire,

Marie-Hélène AUBRY.